

PROVINCE DE QUÉBEC,
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES d'une séance du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine, tenue mercredi le 11 mai 2005 à 19 heures 30, à laquelle séance sont présents les conseillers de comté suivants :

M. Bernard Baril	Maire d'Albanel
M. Georges Simard	Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Daniel Savard	Conseiller de Dolbeau-Mistassini
Mme Jeanne Savard	Maire de Girardville
Mme Lyne Groleau	Cons. de Normandin
M. Daniel Tremblay	Maire de N.-D.-de-Lorette
M. Gilbert Goulet	Conseiller de Péribonka
Mme Nicole Fortin	Maire de St-Augustin
M. Jean-Guy Doré	Maire de St-Edmond-les-Plaines
Mme Denise Lamontagne	Conseillère de Ste-Jeanne d'Arc
Mme Thérèse Lapointe	Maire de St-Stanislas
M. Denis Tremblay	Maire de St-Thomas-Didyme

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Denis Trottier, Préfet de la MRC et Maire de la municipalité de Péribonka.

Assistent également à cette assemblée, Monsieur Christian Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier et Monsieur Jacques Potvin, coordonnateur à l'aménagement et au développement.

Appui au mémoire de la Conférence régionale des élus en regard du projet de la route 175 (Parc des Laurentides)

147-05-05

CONSIDÉRANT QUE le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) amorcera, le 17 mai prochain, la seconde partie des audiences publiques à Saguenay relativement au projet de construction d'une route à quatre voies divisées sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean (la CRÉ) déposera un mémoire en faveur du projet et se positionnera en fonction des éléments suivants :

- Le projet correspond aux priorités routières régionales et il fait consensus;
- Il constitue un accès majeur à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Il rendra sécuritaire les déplacements entre la région et la Capitale nationale;
- Il permettra de relier le Saguenay-Lac-Saint-Jean aux cinq autres grands pôles de développement du Québec;
- Il favorisera le développement économique régional, notamment en assurant un meilleur accès aux marchés pour les entreprises et en favorisant le tourisme;
- Il sera un atout de plus pour permettre au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'amorcer le virage vers la reconversion et la diversification et de son économie, vers la transformation et la production à valeur ajoutée, dans nos secteurs dominants que sont le bois, l'aluminium et l'agroalimentaire ainsi que dans les secteurs émergents que sont le récréo-touristique, les ressources minérales, le développement durable et la nouvelle économie;

147-05-05

- Les retombées économiques de la construction de la route seront importantes pour nos entrepreneurs locaux et régionaux et le MTQ devra s'associer à un comité régional pour maximiser les retombées économiques de la construction du projet.

CONSIDÉRANT QUE les élus(es) de la MRC adhèrent aux motifs invoqués par la CRÉ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jeanne Savard,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

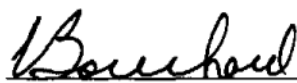
QUE la MRC appuie le mémoire de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean en faveur du projet de construction d'une route à quatre (4) voies divisées dans la réserve faunique des Laurentides.

ADOPTÉE EN DATE DU 11 MAI 2005.

(SIGNÉ) DENIS TROTTIER, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

COPIE AUTHENTIQUE À
DOLBEAU-MISTASSINI CE
01 JUIN 2005



CHRISTIAN BOUCHARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ